Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de Silfiac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DU MORBIHAN
Le : 07/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 6 Juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Silfiac s'est réuni à la MAIRIE DE SILFIAC, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CONSTANT Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2026.

Présents : M. CONSTANT Olivier, Maire, Mmes : BASCOU Pascale, DENAUX Josiane, GUILLEMOT Claire, LE LAMER Isabelle, MCCATER Caely, PERRET Camille, MM : COCHEREL Christophe, COTTON Claude, DAVID François, JAKOB-BAMBERG Rupert

A été nommée secrétaire : Mme LE LAMER Isabelle

– Création d'un mini-stade

Par délibération en date du 26 janvier 2026, le Conseil Municipal de Silfiac a approuvé l'idée de rénover profondément le mini-stade se trouvant entre la salle Triskell et le jeu de boules et de le remplacer par une structure complète, plus fonctionnelle.

Cette délibération ayant été prise par les précédents élus municipaux, elle est relue au conseil, ainsi que la note technique qui a accompagné la demande de subvention adressée à l'État en janvier 2026. Cette demande a reçu le 25 juin 2026 une réponse favorable, l'État accordant à la commune au titre de la DSIL, la dotation de soutien à l'investissement local, la somme de 20837,00 euros, correspondant à 40 % du budget présenté, soit le maximum possible.

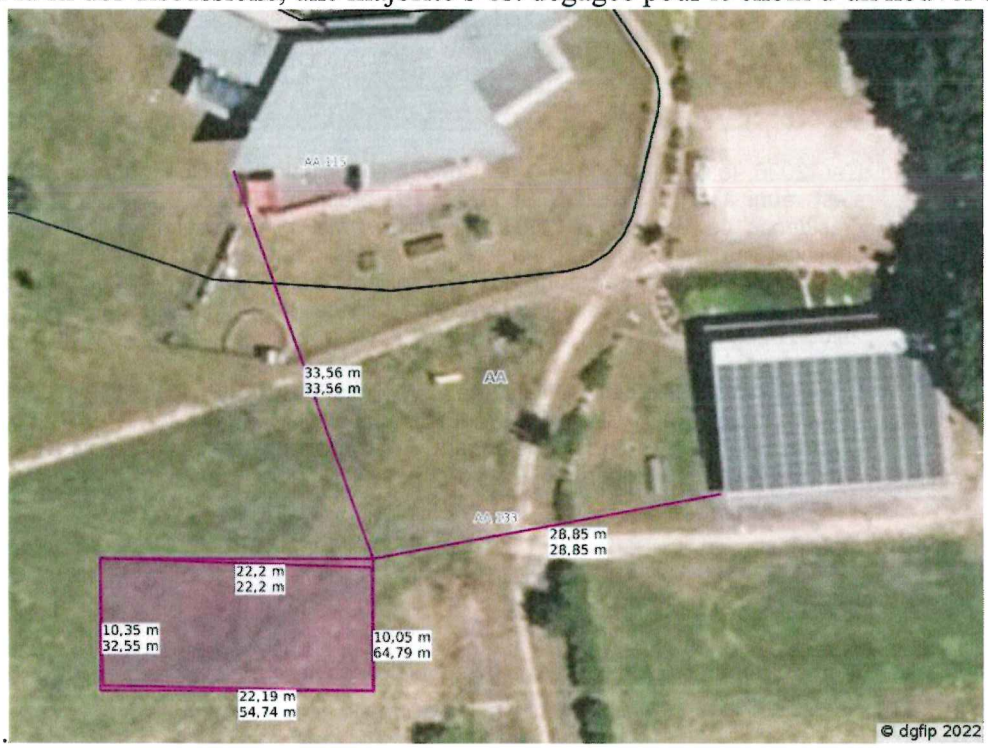
Dans l'attente de cette réponse conditionnant la réalisation du projet, d'intenses débats ont eu lieu au sein de la nouvelle équipe municipale sur la position de ce mini-stade, avec plusieurs visites sur le terrain.
Plusieurs nouveaux élus ont notamment fait valoir :

- le côté « écrasant » de la structure dans cet espace fermé par la salle Triskell, le théâtre de verdure et le jeu de boules,
- la perte du seul terrain de la commune à même d'accueillir facilement, devant le théâtre de verdure, des spectacles en extérieur,
- son rôle de parking annexe, dans certaines occasions.
- l'impossibilité pour les pompiers, en cas de sinistre, d'intervenir sur la salle Triskell par l'arrière,
- l'existence à proximité de vastes espaces disponibles,

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

- la possibilité, en cas de choix d'un autre emplacement, de revaloriser en région l'espace existant, par exemple en transformant les buts actuels en équipements de mise en forme (barres de traction, filets d'escalade), et en rajoutant d'autres équipements (table de ping-pong…).

Au fil des discussions, une majorité s'est dégagée pour le choix d'un nouvel emplacement :



Le budget du projet s'en trouve augmenté. Si le prix du mini-stade reste inchangé, les travaux de terrassement sont plus coûteux, même s'il n'est plus question de créer un nouveau jeu de boule en doublant l'actuel jeu de boules extérieur (le projet de re terrasser l'avant du jeu de boule couvert, face au théâtre de verdure et à la salle Triskell étant quant-à-lui maintenu).

Par ailleurs, le remplacement des jeux actuels destinés aux plus petits, en très mauvais état, par des jeux neufs a été pris en compte à la demande de plusieurs membres du conseil. Ils conforteront le caractère intergénérationnel du projet.

Le programme de solidarité territorial du département ayant été réactivé comme annoncé le 1er juillet, le budget du projet devient le suivant (sous réserve du maintien de son aide par l'État sur ce projet modifié) :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

Mini-stade multi-activités Silfiac
Plan de financement au 09/06/2026 OPTION DEPLACEMENT AVEC JEU

		Dépenses HT	Recettes
Préparation	*CHAUVIRÉ TP – réf. 0203929 du 27/05/2026*		
	Terrassement enrobé noir	21945,00	20837,00 DSIL
	Terrassement devant jeu de boules compris		
			23865,71 PST (35%)
Création	*Sport Nature – offre de prix LL2870 du 08/12/2025*		
	Structure 10,4 m x 23,5 m (métal et composite)	40759,74	
	Inclus : pare-ballon, mini-buts (4), ensemble de volley		
Création	Jeux L'île du trésor Norméquip	4783,00	
	Table de ping-pong Decathlon	699,99	
Total		**68187,73**	**44702,71**
Reste-à-charge commune avant Fonds de concours			23485,02
			9500,00 Pontivy Communauté Fonds de concours
Reste à charge final			**13985,02** **20,51 % assumés par la commune**

Les atouts du projet restent les mêmes. Il répondra aux attentes et aux besoins de nombreux usagers :

- les enfants et les jeunes de la commune ;
- l'équipe pédagogique et les élèves de l'école, à qui il apportera un outil performant pour enseigner et apprendre de nombreuses pratiques sportives ;
- l'association de foot en marchant, qui promeut de développement des pratiques sportives douces pour les plus de 50 ans ;
- les praticiens de nombreux sports collectifs (volley, basket, badminton…), y compris à mobilité réduite ;
- les usagers occasionnels de la salle polyvalente, toute proche.

Une note technique corrigée est présentée par le maire et annexée à la présente délibération.

Aussi le Conseil Municipal,

Considérant :

- la légitimité de la demande initiale des jeunes de la commune ;
- l'utilité d'un tel équipement pour de nombreux publics ;
- les nombreux services qu'il pourrait rendre, notamment en termes d'éducation citoyenne et de lien social ;

Après avoir étudié la note technique présentée par le maire, y compris ses annexes, et en avoir délibéré,

- approuve la réalisation de ce projet dans l'enveloppe budgétaire présentée ;
- autorise le Maire à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être accordées dans le cadre de ce projet, et notamment la DSIL auprès de l'État, la PST auprès du département du Morbihan et le Fonds de concours communes de moins de 500 habitants de Pontivy Communauté ;
- charge le maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à sa réalisation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/07/2026
Le Maire
Olivier CONSTANT



Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

Commune de Silfiac

Achèvement de l'espace intergénérationnel de la commune par la création d'un nouveau mini-stade multi-activités utilisé par l'école, les jeunes de la commune et l'association de foot en marchant

Note technique

Introduction/résumé de la demande

Il s'agit de parachever l'espace intergénérationnel de la commune créé entre 2011 et 2013 en l'équipant d'un nouveau mini-stade.

Cet équipement se situe dans un espace multi-activités comprenant déjà :

- la salle d'activité utilisée par le club jeux-loisirs créatifs de l'association des anciens ;
- le jeu de boule qui réunit les mêmes anciens deux à trois fois par semaine ;
- le domicile partagé pour personnes désorientées, qui abrite huit locataires atteint de troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer, accompagnés par six aides de vie à temps plein,
- un mini-stade inachevé comprenant uniquement deux buts, sans barrières ni pare-ballons.

Ce mini-stade est néanmoins le point de ralliement des jeunes de la commune, de 8 à 18 ans.

En raison des faibles moyens financiers de la commune, il n'a pas été entouré de barrières, ni doté de pare-ballons, ni doté de lignes de jeux, comme la quasi-totalité des mini-stades multi-activités que l'on rencontre. **Cela a limité, dès l'origine, ses fonctionnalités,** et créé une certaine gène avec le voisinage, puisque les ballons s'échappent régulièrement dans le jardin du domicile partagé, obligeant les jeunes usagers à déranger le personnel pour les récupérer. Il est important de préciser ici que, même si elle mérite d'être corrigée, cette situation n'a donné lieu à aucune incivilité ni à aucun conflit.

Avec le temps, le sol s'est dégradé laissant apparaître la sous-couche en cailloux grossiers, qui peut blesser les joueurs et rend progressivement le mini-stade inutilisable.

La création à proximité d'un mini-stade aux standards actuels, équipement dont peu de collectivités se passent aujourd'hui, rendra l'ensemble des services que l'on est en droit d'attendre de lui.

Il vise principalement trois publics :

- les jeunes de la commune ;
- les élèves de l'école ;
- les joueurs de l'association silfiacoise de foot en marchant, qui promeut la pratique du football pour les plus de 50 ans ; ils sont actuellement réduits à organiser leurs entraînements dans la commune voisine de Cléguerec.

Bien d'autres sont cependant intéressés :

- tous les praticiens de sports collectifs (volley, basket, badminton…), y compris à mobilité réduite ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

- les usagers occasionnels de la salle polyvalente, toute proche.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

Le projet en détails

1 - Un projet d'origine citoyenne, pédagogique et collaboratif

Le point de départ du projet est la démarche de trois jeunes de la commune qui ont demandé une entrevue au maire, le 3 septembre 2025.
En termes respectueux, ils lui ont fait valoir l'état de dégradation du mini-stade, seul équipement communal conçu spécifiquement à leur intention (Silfiac n'a pas d'aire de skate-board, pumptrack, etc…).
Ils demandaient qu'il soit rénové mais, conscients du coût d'une telle opération pour une commune comme Silfiac, imaginaient un projet limité à la rénovation du sol et à la pose d'un pare-ballon du côté du jardin du domicile partagé.
Ils proposaient également de prendre leur part aux travaux dans le cadre d'un chantier participatif.

Les félicitant pour leur initiative, le maire leur a fait valoir :

- qu'il pouvait valoir la peine de mettre à l'étude un projet plus complet ;
- qu'un tel projet n'avait pas 100 % de chances d'aboutir, la commune n'ayant pas les moyens de le réaliser sans d'importants concours financiers extérieurs ;
- qu'il n'excluait pas leur participation, même si elle pouvait prendre une forme différente ;
- que la préparation d'un tel projet prendrait plus de temps, notamment :
  - pour la recherche de financement ;
  - pour associer à la réflexion l'équipe pédagogique de l'école et le club de foot en marchant ;
  - du fait de la proximité des élections municipales, qui vont entraîner le remplacement de tout ou partie des élus.

Ils sont tombés d'accord, entre eux et avec le maire, sur l'intérêt de mettre à l'étude un tel projet, et de s'associer à sa conception ainsi qu'à sa réalisation, si possible.

Les discussions se sont immédiatement engagées entre les parties prenantes identifiées :

- les jeunes mobilisés ;
- la municipalité, représentée par le maire et l'adjoint aux travaux ;
- les trois enseignantes de l'école ;
- le président du club de foot en marchant ;

et, ponctuellement,

- l'association « La Boule Silfiacoise », qui organise les activités du club des anciens ;
- les auxiliaires de vie du domicile partagé pour personnes désorientées ;

et, non représentés mais pris en compte dans la réflexion,

- les utilisateurs occasionnels de la salle polyvalente, toute proche, lors des nombreux événements publics ou privés qui s'y déroulent.

À partir des objectifs qu'ils se sont donnés (voir point n°3, ci-après), trois entreprises spécialisées ont été reçues sur site pour faire des propositions et des devis. C'est sur cette base qu'une définition précise du projet a pu être réalisée.

Au-delà d'un simple chantier d'équipement, ce projet devient ainsi un puissant levier d'éducation citoyenne et républicaine pour les jeunes de la commune.
Ils sont amenés à confronter leurs besoins avec ceux des riverains et des autres usagers de cet espace intergénérationnel.
Il ne s'agit pas seulement de construire un mini-stade mais d'en définir ensemble les règles d'usage, pour le bien-être et la satisfaction de tous (horaires, entretien, gestion du matériel

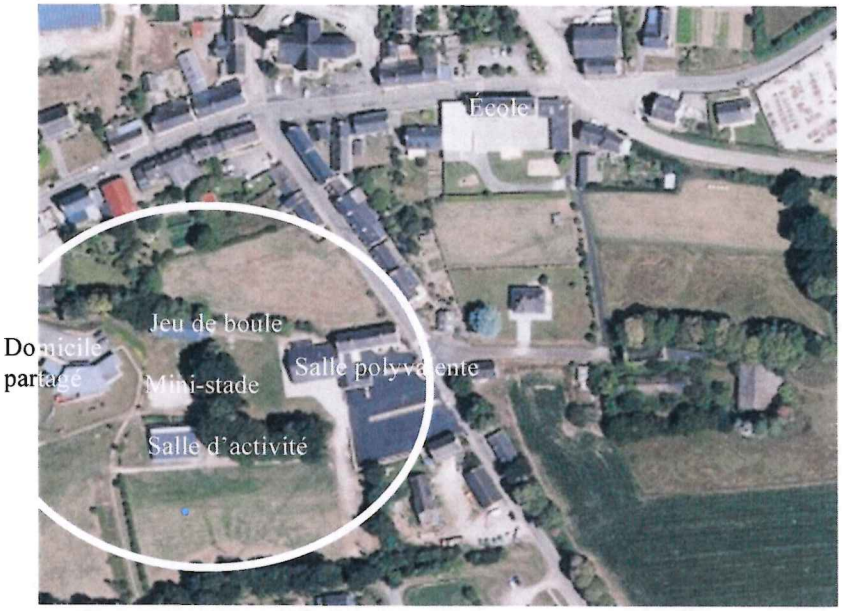
Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

temporaire (filets)).

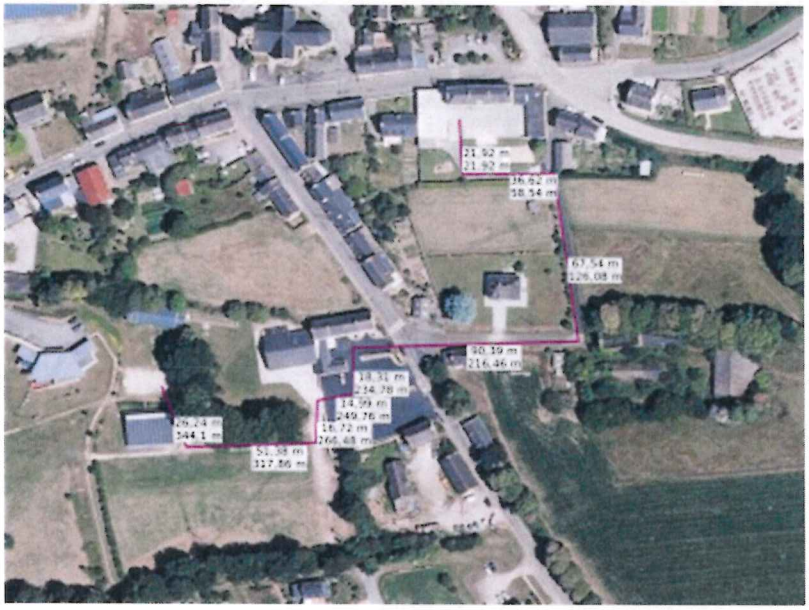
Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

2 – Situation générale du projet

- **dans le bourg de Silfiac, à proximité des équipements publics et de l'école**
- **au centre de l'espace de rencontre intergénérationnel**

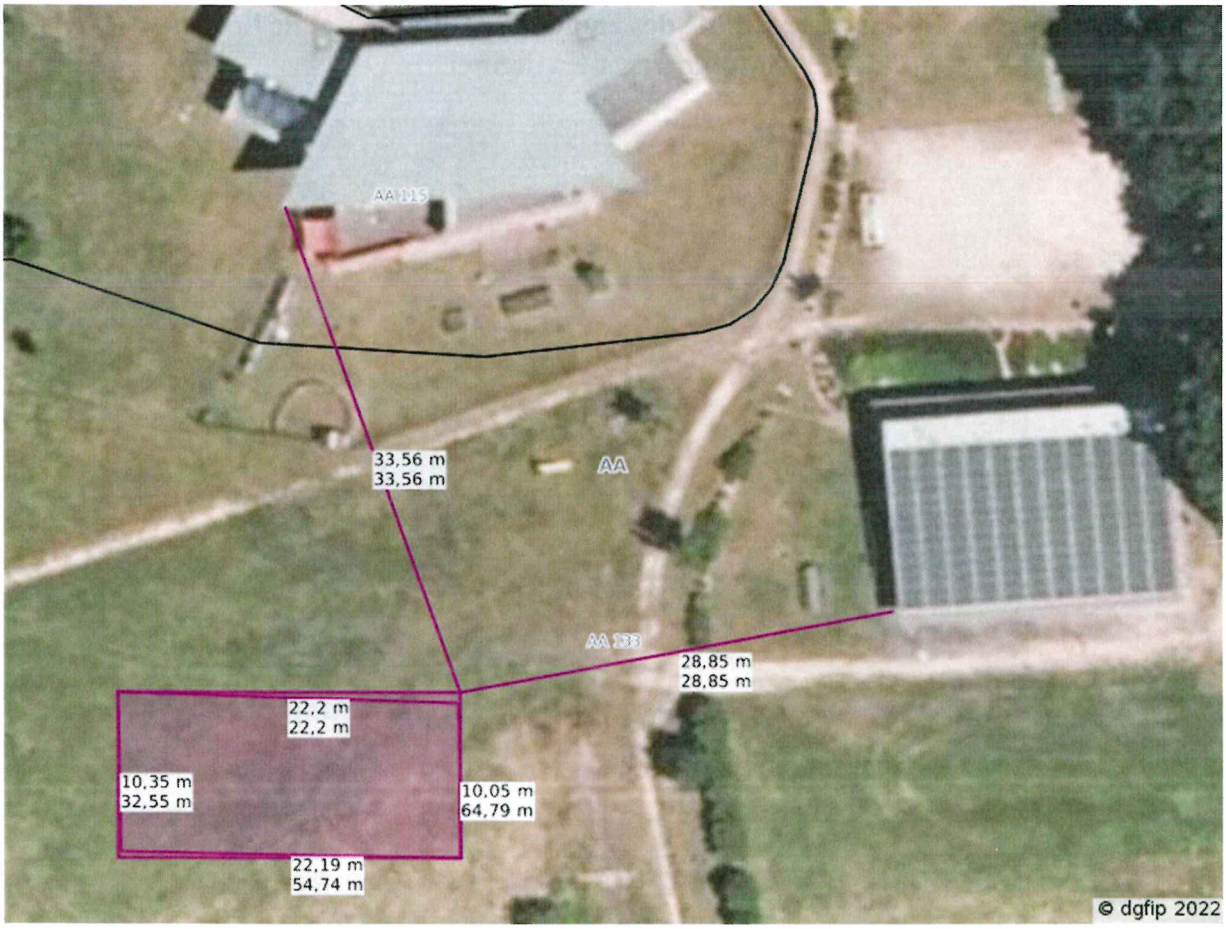


Distance de l'école à l'espace intergénérationnel

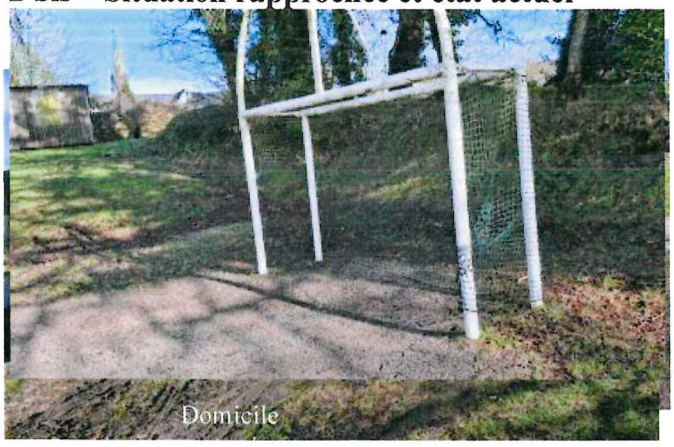


Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

Emplacement choisi



2 bis – Situation rapprochée et état actuel





Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

3 – Objectifs du projet

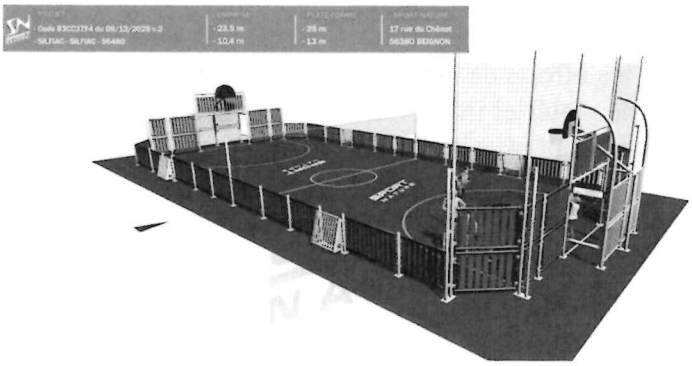
- Doublement du mini-stade actuel par un nouvel équipement moderne et durable, à haut niveau de sécurité (pas d'angles saillants) et à nuisances limitées (pare-ballons du côté du domicile partagé, amortisseurs de bruits).
- Choix d'un emplacement tout proche (moins de 30 mètres) pour garder la proximité entre les multiples usagers de l'espace intergénérationnel;
- Requalification de l'ancien mini-stade, installation d'une table de ping-pong, transformation d'un des buts en équipement de mise en forme (barres de tractions...).
- Formation des jeunes de la commune à la vie citoyenne.
- Resserrement des liens intergénérationnels.
- Mise à la disposition de l'école d'un équipement performant pour l'apprentissage de nombreuses disciplines et pratiques sportives (sports collectifs, motricité, jeux…).
- Développement de la pratique adapté du sport pour les seniors *via* l'association du foot en marchant.
- Accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Possibilité de pratiquer de nouveaux sports sur la commune (volley, badminton).

4 – Description du projet

À ce jour, le projet choisi s'inspire de celui de l'entreprise Sport Nature, dans sa version avec palissade en composite, qui minimise les bruits (rebonds des ballons) pour le voisinage et les autres usagers de l'espace intergénérationnel.
Il correspond aussi au meilleur devis reçu à ce jour.
Il est susceptible d'évoluer au cours de sa finalisation et de l'évolution de l'équipe municipale.

Le mini-stade

- Surface 23,50 m x 10,40 m.
- Structure en acier, palissades en composite recyclé.
- Pare-ballon sur un fronton pour faire du tir au but.
- Mini-buts latéraux permettant le jeu en demi terrain.
- Buts de handball et paniers de basket-ball.
- Ensemble de volley/badminton.
- Accès PMR.



La réalisation/l'engagement citoyen

- L'étude de la possibilité d'associer les jeunes de la commune au chantier sera demandé au constructeur.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215602459-20260708-DE06072606-DE

- Demande aux jeunes de la commune de participer collectivement à l'entretien et à la gestion de l'espace. Un chantier participatif a déjà été organisé pour nettoyer le jeu de boule actuel. Il a réuni une dizaine de jeunes.

5 – Plan de financement

		Dépenses HT	Recettes	
Préparation	*CHAUVIRÉ TP – réf. 0203929 du 27/05/2026*			
	Terrassement enrobé noir	21945,00	20837,00	DSIL
	Terrassement devant jeu de boules compris			
			23865,71	PST (35%)
Création	*Sport Nature – offre de prix LL2870 du 08/12/2025*			
	Structure 10,4 m x 23,5 m (métal et composite)	40759,74		
	Inclus : pare-ballon, mini-buts (4), ensemble de volley			
Création	Jeux L'île du trésor Norméquip	4783,00		
	Table de ping-pong Decathlon	699,99		
Total		**68187,73**	**44702,71**	
Reste-à-charge commune avant Fonds de concours			23485,02	
			9500,00	Pontivy Communauté Fonds de concours
Reste à charge final			**13985,02**	**20,51 % assumés par la commune**

6 – Annexes

1. **Éléments de contexte.**
2. **Devis société Sport Nature.**
3. **Devis société Chauviré TP.**
4. **Devis de jeux divers.**

Éléments de contexte

La population de Silfiac a connu l'une des plus fortes progressions dans son secteur et en Bretagne entre 2017 et 2023. Elle a gagné 57 habitants, atteignant 491 habitants (+13%).

L'école publique de Silfiac

Composée de 3 classes, l'école maternelle et élémentaire communale de Silfiac est très dynamique, avec des effectifs stables (actuellement 55 inscrits).

Ce dynamisme s'explique par les efforts de la Commune pour la rendre attractive (rénovation de la bibliothèque, renouvellement du matériel informatique, l'implication des enseignants dans les projets pédagogiques ambitieux (dont plus de 7 années consécutives dans le dispositif éco-école).

L'école publique de Silfiac est aussi l'école de quatre communes voisines privées d'école (Sainte-Brigitte, Langoëlan, Lescouët-Gouarec et Perret en Bon-Repos-Sur-Blavet). Ces communes participent aux frais pédagogiques en proportion des élèves domiciliés sur leur territoire.